

Charte sur l'intégration du genre

1. Nous adoptons le principe de base : « L'égalité des femmes et des hommes constitue un droit fondamental »

Nous nous inspirons de :

- La charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale (2006) : « L'égalité des femmes et des hommes constitue un droit fondamental pour tous et une valeur essentielle à toute démocratie. Elle requiert, pour s'accomplir, non seulement sa reconnaissance juridique, mais aussi son application effective dans toutes les sphères de la vie : politique, économique, sociale et culturelle ».
Source : <http://www.uvcw.be/impressions/toPdf.cfm?urlToPdf=/articles/0,0,0,0,1642.htm>
- Article 11 de la Constitution belge : « La jouissance des droits et libertés reconnus aux belges doit être assurée sans discrimination. A cette fin, la loi et le décret garantissent notamment les droits et libertés des minorités idéologiques et philosophiques ».
Source : http://www.senate.be/doc/const_fr.html

2. Nous intégrons la dimension genre dans les activités et moyens de communication

Ceci se traduit, de manière concrète dans les programmes, plans d'action et rapports d'activités rendus auprès de nos bailleurs de fonds ainsi que dans nos outils de communication à destination de nos volontaires et de nos publics.

3. Nous menons une gestion des ressources humaines qui intègre une dimension genre

Et ce à tous les niveaux de notre institution :

- ✓ nous veillons à assurer une représentation des femmes aux postes de décision/direction, y compris au sein des instances décisionnelles (Conseil d'administration et Assemblée générale).
- ✓ Nous sommes attentifs à la composition de l'emploi Hommes-Femmes et veillons, dans la mesure du possible, à assurer une parité.
- ✓ Nous déléguons un membre du personnel comme responsable genre et ce afin de faciliter une veille institutionnelle¹.
- ✓ Nous menons une démarche pro-active de formation continuée en genre à l'ensemble de nos collaborateurs, permanents et volontaires et ce de manière à connaître, utiliser et diffuser des outils spécifiques en genre auprès de nos publics et partenaires (Nord et Sud).

Approuvée et signée par le Conseil d'administration du 8 octobre 2015,

Axelle Fischer, secrétaire générale
Arnaud Gorgemans, président

¹ Actuellement Axelle Fischer.